

Conseils communaux

Séance du 19/03/2014

Messieurs Tricot et Rolland, échevins, sont absents et excusés.

Le conseil,

autorise Madame Noël, Directrice générale, à déléguer, en son absence, le contreseing des documents à Monsieur Antoine, Chef de service administratif.

à l'unanimité décide d'accorder une subvention annuelle aux accueillantes autonomes sur le territoire de Rendeux à raison de 65 €/équivalent/an pour les années 2014-2018.

à l'unanimité décide d'allouer à l' asbl « Musée en Piconrue » une subvention annuelle 2014 de 400 € en titre de rétribution pour les missions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.

à l'unanimité décide de marquer son accord sur la participation financière de la commune à hauteur de 1000 € dans le cadre du projet « Télévie » du 23 mars 2014.

à l'unanimité décide d'adopter la charte pour la gestion forestière durable en Région wallonne.

à l'unanimité marque son accord sur la promesse de vente du 10/02/2014 concernant l'acquisition par la commune de Rendeux du passage entre l'habitation de Madame Laval et l'Administration communale.

prend connaissance des autorisations de chantiers et des arrêtés du bourgmestre.